

Réunion du 23 février de la commission régionale VTT

Présents : Philippe Tabourin, Thierry Coussy et Etienne Dumoulin

Excusés : Sylvie Déré et Maurice Marlaud.

Ordre du jour :

programme sportif

budget

questions diverses

1) Programme sportif

Le programme sportif est l'ensemble des épreuves retenues par l'entraîneur régional VTT. Elles lui donnent des indications utiles en vue des sélections au championnat de France et au trophée de France des jeunes vététistes. (TFJV) Les épreuves qui ont lieu après ces deux grands événements donnent des indications pour la saison suivante et font partie des classements des coupes de France.

a) Programme jeunes vététistes benjamins à cadets :

Les manches du TRJV

15 mars enduro descente Le Chambon

22 mars XC jeunes et XC de la Couronne

31 mai DH du Chambon

28 juin XC jeunes et XC de Dompierre

les stages jeunes vététistes :

Ils constituent une préparation au trophée de France TFJV

17 mai stage de sélection à Chateauneuf sur Charente option trial

20 et 21 juin à Le Chambon (16) sélectionnés et remplaçants

10 au 12 juillet stage d'altitude à La Mongie uniquement pour les sélectionnés.

b) Programme juniors, espoirs et seniors

Ce programme comprend les épreuves de DH et de XC

Cross-country coupes de France :

27 au 29/3 Marseille

17 au 19/4 Saint-Pompon

19 au 21 juin Lons le Saunier

14 au 16/08 Montgenèvre

DH coupes de France :

25 26 avril Lyon

27 28 juin Les Angles

25 26 juillet Les Carroz

15 16 août Montgenèvre

Autres épreuves

15 mars enduro de descente le Chambon

22 mars XC de la Couronne

31 mai DH du Chambon
28 juin XC de Dompierre

Important : les critères de sélection ont été actualisés, vous les trouverez sur le site du comité dans le coin du CTR.

2) Le budget

Le responsable de la commission ne disposant pas des éléments sportifs avant la tenue de la réunion, aucun budget n'a pu être proposé.

Le budget sera établi dans les huit jours après étude des coûts des différents stages et déplacements.

3) Questions diverses

Championnat régional de XC

Un message sera adressé au VCCO pour qu'il confirme sa candidature pour le championnat régional de cross-country.

Règlement du TRJV

Le classement général à l'issue des 5 manches sera l'addition des classements généraux des cinq manches . Ne compteront que les quatre meilleures. Une manche comprend au moins deux disciplines. Au cas où le règlement régional ne préciserait pas certains points, il faut se référer au règlement national TFJV.

Epreuves courues en équipes dans les TRJV (Course d'orientation et relais)

Ces épreuves ont un intérêt sportif que nul ne conteste. En outre, elles préparent les jeunes au TFJV en leur faisant découvrir ces disciplines..

Comme au TFJV, les points issus de ces épreuves ne comptent pas dans des classements individuels.

Droits d'engagement du TRJV

le document de tarification a été mal compris. Le comité directeur souhaitait que les engagements soient gratuits. Or certains organisateurs ont introduit une tarification à 5 € ou 8 €. Pour cette saison uniquement, le comité ne demandera pas de versements à ces clubs.

Pour les épreuves à venir, la commission ne peut émettre qu'une recommandation :

- engagements gratuits pour les poussins et pupilles et cinq euros pour les benjamins à cadets.

Le président de la commission

Etienne Dumoulin